

SERANON

CHAPELLE GRATEMOINE ET ABORDS IMMÉDIATS

Alpes Maritimes

53

Site Inscrit

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Site Inscrit

Arrêté du 28 février 1964

Autres mesures de protection concernant le site

- néant

Propriété

Publique et privée

Autres protections au titre des sites sur la commune

- néant

Superficie

2,7 ha



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

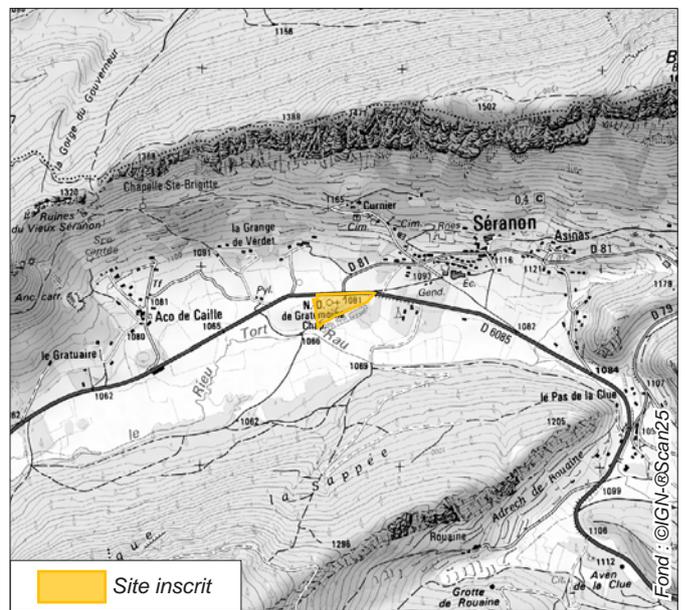
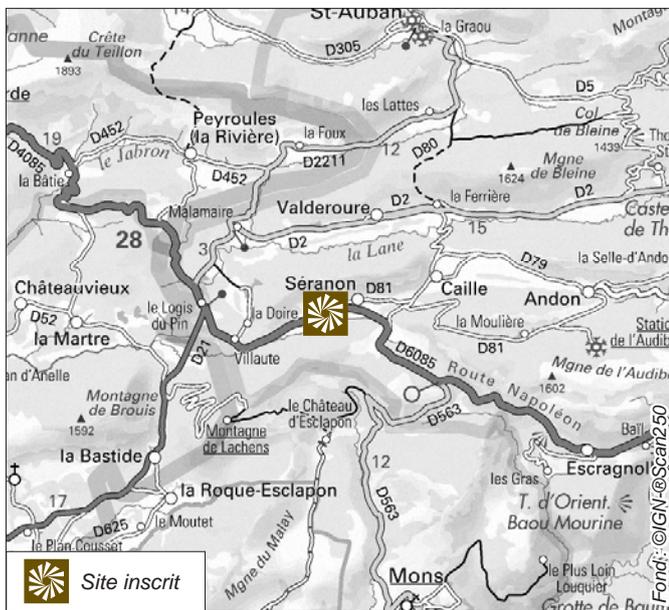
Posée sur une longue échine herbeuse émergeant à peine du val du Rieu Tort, la modeste chapelle de Gratemoine marque un jalon sur la célèbre Route Napoléon. De l'édicule bâti au XI^{ème} siècle il subsiste des éléments visibles autour du chœur et dans les abords. Dans son élévation actuelle la chapelle ne représente qu'environ la moitié de l'édifice initial, et elle a été remaniée sans doute à plusieurs reprises.

Le principal intérêt de la chapelle réside dans la mise en scène de sa découverte en empruntant la RN85, la Route Napoléon. Que se soit depuis l'ouest ou l'est, la chapelle se dévoile au milieu d'une vaste pâture dénudée. Isolée au fond de la vallée et éloignée de toute habitation, la silhouette de la chapelle accompagne un instant le voyageur dans sa route. Son apparence dépouillée s'harmonise parfaitement avec les prés et les falaises rocheuses du Bauroux qui la domine au nord. «Cet édifice et ses abords sont très bien venus dans le paysage montagnard sévère de la région.» Proposition d'inscription du recenseur des monuments anciens du 12/06/1963.

Etat actuel / Observations

La chapelle reste un signal fort sur la RD6085, et forme avec son environnement montagneux un motif paysager pittoresque. Elle a été restaurée à la fin du XX^{ème} siècle.

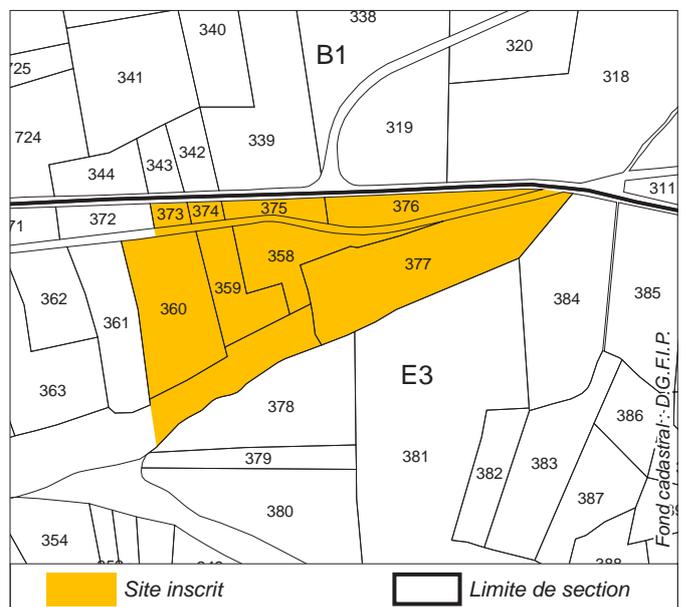
LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE



Arrêté du 28 février 1964

Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département des Alpes-Maritimes, l'ensemble formé sur la commune de Séranon, par la chapelle de Gratemoine et ses abords immédiats et comprenant les parcelles cadastrales suivantes : section E n°357 à 360 inclus, 373 à 377 inclus.

La délimitation de ce site correspond sur le **cadastre actuel** aux références suivantes : Section E3 parcelles n°357p, 358 à 360, 373 à 377.



Report du périmètre sur le cadastre actuel